

Juges et avocat·es face aux parents LGBTQ+ : portée et limites de l'égalité juridique et de l'« ouverture à la diversité » au Québec

Une présentation de:

Émilie Biland > Professeure de sociologie, Sciences Po (Paris),
Centre de Sociologie des Organisations, Institut Universitaire de France

À l'heure où les discriminations et les préjugés à l'égard des minorités sexuelles et de genre marquent le pas, l'accompagnement juridique des personnes LGBTQ+ est essentiel pour que celles-ci puissent faire valoir leurs droits. Fondée sur des entrevues menées en 2020-21 ainsi que sur des jugements de tribunaux québécois, cette recherche s'intéresse au travail des intervenant·es qui accompagnent les parents issus de la diversité sexuelle et de genre sur des questions liées à leurs droits, soit principalement des avocat·es et des juges de la Cour supérieure.

L'« ouverture à la diversité » et la valorisation de l'égalité juridique est un point commun aux personnes rencontrées. La plupart ont pourtant peu d'expériences avec ces parents et expriment des préoccupations à leur endroit, tant en raison la persistance de l'hétéronormativité légale, de leurs écarts perçus aux normes de la respectabilité judiciaire ou encore du sentiment de discrimination que ces parents expriment. Pour faire face à ces difficultés, ces professionnel·les mettent en œuvre des réponses très variables, qui ne sont pas toujours à la hauteur des injustices dont ces parents font parfois l'expérience dans leur vie familiale.

Cette conférence s'inscrit dans les champs thématiques du CREMIS

Diversité sexuelle et pluralité des genres
(Kévin Lavoie et Alain Arsenault)

et

Droit(s) et justice
(Emmanuelle Bernheim et Nicolas Sallée)

Midi du CREMIS

25 octobre 2022
11:30 - 13:00

66 Ste-Catherine Est, local
602-603

